

VUFFLENS-LA-VILLE

JUIN 2021

No 2

Bulletin d'informations officielles



Agenda 2021 (sous réserve d'annulation)

31 juillet	Fête nationale
11 septembre	Coup de balai
9 octobre	Cours BLS

Séances du Conseil Communal, à 20h, à la Grande Salle

Mercredi	: 1er septembre 2021 (nouvelle législature)
Mercredi	: 27 octobre 2021 (arrêté d'imposition)
Mercredi	: 15 décembre 2021 (budget 2022)

Dans ce numéro :	Page:
Conseil communal	2-5
Communications de la Municipalité	5-12
CFF — lignes de bus	13
Tour de Romandie 22	14
Emondage des haies	15
Fête du 1er août	16-17
Archives	18
Plan canicule	19
Coup de balai et marché artisanal	20
Chiens en laisse	21
Cours BLS	22
Travaux CFF – boîte postale	23
Bibliothèque	24
Paroisse — cultes	25
Karaté	26-27
Gym Vufflens-la-Ville	29
Passeport vacances Paroisse	30
Pub—fermeture administration	31

Nouvelle législature 2021-2026

Liste des membres élus au Conseil communal

(rectificatif)

Nous nous excusons auprès de Mme Martine Nicollerat qui ne figurait pas dans la liste insérée dans le BIOV N°1, mais qui a bien été élue par la population en mars 2021.

* * * * * * *

Liste du bureau et des commissions du Conseil communal

Bureau du Conseil communal

<u>Président</u> : Hervé Bandini

Secrétaire: Noémie Girard

1ère Vice-Présidente : Stéphanie Reda

2^e Vice-Président : Laurent Corbaz

Scrutateurs: Jean-Marc Lüscher / Marc Zosso

Scrutateurs suppléants : Diana Duperrut / Michel Equey

Secrétaire suppléante : annonce dans BIOV

Commission des finances

Fanny Falconnet — Ludovic Jaugey — Julien Humair — Armelle Saunier Pierre-André Vullioud

Commission de gestion

Samuel Berthoud — Guillaume de Buren — Laurent Corbaz

Alexandra Rohrer — Marco Grilli

Commission de recours en matière d'imposition

Martine Nicollerat — Alain Vienet — Cornelia Gindroz

* * * * * * *

Le Conseil communal recherche un(e) secrétaire suppléant(e).

pour la législature 2021-2026

Pour tout renseignement concernant ce poste, vous pouvez prendre contact avec Hervé Bandini — Président du Conseil au 079/212.66.27

Liste des délégué(e)s aux associations intercommunales

AIEV

(Association Intercommunale d'Epuration des Eaux usées de Vufflens-la-Ville)

David Goy
Patrick Vigouret
Michel Equey
Yves Trottet
Jacques Pilet
Samuel Berthoud – 1^{er} suppléant
Thierry Marchon – 2^e suppléant

AJERCO

(Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay)

Marie-Laure Lüscher Jérémy Maillefer – suppléant

ASICoPe

(Association Scolaire Intercommunale de Cossonay et Penthalaz)

Diana Duperrut Martine Nicollerat – suppléante

ASIVenoge

(Association Scolaire Intercommunale de La Venoge)

Stéphanie Reda Jean-Claude Stucky Fanny Falconnet – suppléante

ASPIC

(Association Intercommunale de la Piscine des Chavannes)

Michel Equey
Diana Duperrut – suppléante

PREAVIS MUNICIPAL N°03/2021:

Page 4

«Rapport de gestion et comptes 2020»

Dans sa séance du 9 juin 2021,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N°03/2021 approuvé par la Municipalité le 3 mai 2021;
- ouï le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé à l'unanimité (39 oui)

- 1. d'adopter le rapport de gestion 2020 de la Municipalité
- 2. d'approuver l'attribution de l'excédent de revenus de CHF 26'025.57 au capital qui s'élève à CHF 166'987.89
- 3. d'adopter les comptes communaux pour 2020, la clôture du compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2020 tels que présentés
- 4. de donner décharge à la municipalité et à la bourse communale

PREAVIS MUNICIPAL Nº 04/2021:

«Démolition des édicules construits à cheval sur la limite de la parcelle communale N° 98, en zone d'utilité publique, et la parcelle privée N° 1150 »

Dans sa séance du 9 juin 2021,

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville

- vu le préavis municipal N° 04/2021 du 10 mai 2021;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;
- · considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé à l'unanimité (38 oui + 1 récusation)

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 30'000.00 pour la démolition de édicules construits à cheval sur la limite de la parcelle communale N°98, en zone d'utilité publique, et la parcelle privée N° 1150.
- 2. d'autoriser la Municipalité à financer les travaux et les formalités d'adaptation du cadastre et de mise à l'enquête par ses fonds propres.

PREAVIS MUNICIPAL Nº 05/2021:

Page 5

«Réponse à la motion Lambelet, Parrat & Vanderweckene du 24 mars 2021 proposant la constitution d'une commission permanente des finances »

La motion, ainsi que le préavis ci-dessus, ont été retirés

* * * * * * * *

COMMUNICATIONS DES MUNICIPAUX

Olivier Duperrut, Syndic

Personnel de la cantine Pic & Croc

Tania Gysler – responsable de la cantine Pic & Croc est enceinte et le terme est prévu en septembre. Elle sera remplacée par Lisete Pereira Gonçalo du 16 août jusqu'à la fin de l'année. Je remercie nos auxiliaires qui la remplacent partiellement depuis quelques semaines et qui ont également assuré le congé maladie de Mme Berthoud.

Commission consultative d'urbanisme

La législature se terminant bientôt, la Municipalité a procédé à la nomination de la CCU qui officiera lors de la prochaine législature. Les personnes contactées ont d'ores et déjà accepté le mandat à savoir : Diane Fabre de Pourtalès — Anne Pichard — Sébastien Fabre — Pierre-André Vullioud — Alexandre Bernel, avocat.

Mme Fabre de Pourtalès – architecte EPFL habitant Vufflens-la-Ville a été nommée secrétaire et présidente.

Révision du Plan Général d'Affectation

Notre Commune est légèrement surdimensionnée, tout en n'étant pas dans la liste officielle des Communes obligées de réviser leur PGA. Au vu du coût conséquent que représente cette opération, la Municipalité a décidé de renoncer à dite révision.

Demaurex SA

Il y a quelques jours l'acte constitutif de droit de superficie a été signé chez Me Terrier, validant ainsi la promesse signée le 17 janvier 2020. De ce fait, une servitude de DDP grèvera prochainement la parcelle 930 communale. Les travaux devraient prochainement débuter.

Au nom de la Municipalité et du personnel communal, je tiens à remercier chaleureusement Regula Heck pour toutes les années durant lesquelles elle a œuvré en qualité de secrétaire du Conseil communal, avec compétence.

Michel Gruaz, Municipal

Page 6

Sécurité routière

Dans le cadre des travaux de création des rampes d'accès au bus et de l'assainissement devant la grande salle, la route de Bovon a été fermée à la circulation dès lundi 07 juin et le restera jusqu'au début du mois d'août. Une déviation sera mise en place via Grand-Vigne et Rue de la Poste. Les bus scolaires circuleront via la route du Moulinet afin de déposer les enfants comme d'habitude devant l'école. Merci de votre compréhension.

Police : stationnement de longue durée

A la suite d'abus manifestes, et de nombreuses plaintes des habitants, la Municipalité a décidé de limiter, entre 7 et 18 h, à six heures au maximum la durée de stationnement sur toutes les places de stationnement, marquées ou non, de notre village. Il s'agit des emplacements suivants : restaurant Le Marteley, Grande salle et ses abords, route de Bovon, place de parc à droite en haut du Cuvillard, Grand-Rue devant l'église et à l'entrée du village, Grands-Champs, Salle de sports et ses abords, Grand-Vigne, entrée Est de la Ruelle et chemin de la Forge.

Cette mesure sera publiée dans la FAO du 15 juin prochain et, sous réserve de recours, pourra être appliquée dès la pose des signaux et le marquage au sol de certaines places.

Ouverture des soumissions relatives aux préavis 1 et 2

L'ouverture des soumissions nous a une nouvelle fois prouvé que les estimations du bureau d'ingénieurs sont supérieures aux montants constatés lors du retour des soumissions. Aussi, dans le contexte des travaux de la Grand-Rue, et comme nous l'avions supposé lors du dernier Conseil, nous sommes très à l'aise par rapport aux exigences liées aux marchés publics.

Mobilité

Les informations y relatives sont relatées en page 13 de ce bulletin.

Domaine de l'eau

Afin d'assumer son devoir d'information quant à la qualité de l'eau, l'EIEVMV a fait parvenir, la semaine dernière, un tout ménage aux habitants des 3 villages. En ce qui concerne les métabolites du chlorothalonil, dont le taux est toujours légèrement supérieur à la norme fixée, vous avez certainement relevé qu'un individu qui boirait 2 litres d'eau par jour.

devrait vivre plus de 3'400 ans pour qu'un demi-gramme de cette molécule ait transité à travers son corps. Par ailleurs, il n'existe toujours pas de preuve formelle que la molécule est cancérogène mais le principe de précaution doit être appliqué.

Sur le réseau communal une fuite sur une conduite privée a été détectée grâce à nos micros et dite conduite a été remplacée.

Rucher communal

Afin de permettre aux élèves de Vufflens-la-Ville de se familiariser davantage avec la nature, la Commune, en collaboration avec des apiculteurs de la région, fera installer un rucher sur la parcelle communale du chemin des Bois, sise à droite avant l'entrée en forêt. Ce rucher sera ainsi situé tout près du canapé forestier régulièrement visité par nos élèves. Sous la surveillance d'une enseignante que nous remercions, les 3 premières ruches seront peintes par les élèves. Nos 6 classes bénéficieront d'une présentation annuelle du rucher et d'explications relatives au monde extraordinaire des abeilles par un apiculteur expérimenté.

Eric Maeder, Municipal

Éclairage public

Un câble électrique défectueux entre deux luminaires a été remplacé à la route du Moulinet. Toutefois, nous avons dû remplacer la conduite car il était impossible de tirer le câble à l'intérieur. Des coûts plus importants sont à déplorer.

Skate Park

Les travaux sont terminés à la grande joie des utilisateurs. Ils n'ont pas perdu de temps pour montrer leur satisfaction. M. Pellegrino – rédacteur en chef du Journal de Cossonay a rédigé un article sur eux, comme vous pouvez le constater.

Dès la semaine prochaine, une partie des engins de la place de jeux sera ouverte. Cependant, nous devons attendre que l'herbe repousse pour l'ouvrir entièrement, ce que nous prévoyons de faire pour le début des vacances scolaires de juillet.

Caroline Jaugey, Municipale

Manifestations:

Nous vous informons que la fête nationale sera organisée cette année le samedi 31 juillet à Vufflens-la-Ville. Toutes les informations sur le déroulement de cette manifestation, ainsi que sur les inscriptions se trouvent dans ce BIOV, pages 16 et 17.

Le marché artisanal de Vufflens-la-Ville est quant à lui reporté au samedi 27 août 2022. En effet les prescriptions Covid pour ce genre de manifestations sont encore beaucoup trop contraignantes pour permettre la tenue du marché artisanal tel que nous le connaissons et

Cours BLS-AED (Basic Life Support-Défibrillation automatique externe) premiers secours :

Comme décidé lors du conseil communal du 28 octobre 2020, la Commune et le Conseil Communal financeront cette année une nouvelle session de formation BLS-AED.

Cette formation sera animée cette année par le SDIS Venoge (Service de Défense Incendie et de Secours de la région Venoge) et aura lieu le samedi 9 octobre 2021 à la salle de sport.

Toutes les informations sur le déroulement de ce cours ainsi que sur les inscriptions se trouvent dans ce BIOV, page 22.

Mobilité et sécurité :

Lors du dernier Conseil Communal du 24 mars 2021 nous vous avions annoncé que la Municipalité travaillait en collaboration avec un graphiste, Mr Romain Mange, à l'élaboration d'un flyer destiné à sensibiliser les enfants et leurs parents sur les dangers de la route, de mettre en avant les bonnes attitudes sur le chemin de l'école et de promouvoir la mobilité douce.

La Municipalité doit encore rencontrer la commission mobilité sécurisée afin de finaliser le projet. Le flyer pourra alors être distribué à l'ensemble de la population, puis dès la rentrée scolaire à l'ensemble des élèves du Vufflens-la-Ville.

Déchets :

L'opération coup de balai qui a traditionnellement lieu au printemps est cette année reportée à la semaine du 11 au 18 septembre 2021.

Cette journée se tiendra dans notre village le samedi 11 septembre 2021. Vous pouvez d'ores et déjà agender cette date, un tout ménage vous parviendra mi-août avec toutes les informations ainsi que le bulletin d'inscription.

* * * * * * * *

<u>REMERCIEMENTS</u>

Le Président du Conseil communal Hervé Bandini, ainsi que le Syndic Olivier Duperrut, remercient chaleureusement les élu(e)s sortant(e)s, en leurs titres et fonctions, pour toutes ces années passées au service de notre village.

Le Syndic Olivier Duperrut adresse un message particulier à Eric Maeder pour les années passées au sein du Conseil communal et 10 ans à la Municipalité. Il a mené à terme de nombreux projets tels que le bâtiment polyvalent et, plus récemment, la réfection du skatepark du Marteley.

Il remercie également Olivier Berthoud qui fut Président du Conseil communal, puis membre de la Municipalité, pendant plus de 21 ans, durant lesquels il a été le grand argentier de la Commune.

A tous deux, il leur souhaite le meilleur pour la suite ainsi qu'à leur famille et de profiter d'une heureuse retraite, bien méritée.

VISION STRATEGIQUE DE LA MUNICIPALITE A L'HORIZON 10 ANS POINT DE SITUATION SUR LES MESURES ET ACTIONS ENTREPRISES

Dans la séance du 25 janvier 2017, le Conseil communal a accepté le préavis municipal demandant un crédit pour l'élaboration d'une vision stratégique à 10 ans.

Pour mémoire, la Municipalité estimait adéquat de développer une vision à un horizon temporel plus long que le plan des investissements, soit sur une période de 10 ans. Elle soulevait également ne pas limiter sa réflexion à l'aménagement du territoire, mais l'élargir aux fondamentaux.

Avec l'appui d'une prestation externe, soit la société PricewaterhouseCoopers SA, elle a consacré plusieurs séances durant l'année 2017 à la définition de thématiques et d'actions à entreprendre, dans le cadre de ces thèmes.

Début 2018, un rapport de la Municipalité portant sur la vision globale des affaires communales a été élaboré en collaboration étroite avec le Bureau du Conseil communal et a été présenté au Conseil communal.

Les thématiques retenues ont été les suivantes : <u>Un développement maîtrisé</u>

- maintenir la croissance de la population et favoriser la population actuelle
- développer une vie sociale et culturelle sur la commune
- jouer un rôle actif dans les associations intercommunales
- développer la zone industrielle de manière adéquate et cohérente
- favoriser le développement durable

Sur cette thématique :

- Des contacts ont été pris afin de définir les projets qu'il serait envisageable de réaliser sur la zone d'utilité publique.
- Le bâtiment polyvalent, projet phare de la législature, a été construit et inauguré en septembre 2019. Les utilisateurs des nombreux services (restaurant, poste, boulangerie, cantine Pic et Croc et tennis) sont satisfaits. Le restaurant est le lieu de rencontre qui nous manquait.
- La création d'une nouvelle place multigénérationnelle (skate park, place de jeux, place de détente, ...) renforce ce pôle d'attraction.
- Un projet culturel présenté par la Bobine (organisation d'open airs, de projection de films, de disco kids, etc..) a reçu un soutien financier de la commune.
- Un DDP a été constitué sur la parcelle communale dans la zone industrielle, au profit de la société Demaurex SA.

Des finances responsables

- établir un plan financier à 10 ans, permettant de préserver l'indépendance financière de la commune et de réaliser les projets prévus
- maintenir un taux d'imposition inférieur ou égal à la moyenne des communes vaudoises

Sur le plan financier, nous disposons maintenant d'un bon outil de planification. Nous avons pu maintenir un taux d'imposition attractif. Les impacts de la pandémie Covid-19 ne sont, par contre, pas encore connus.

Un service de qualité à la population

- assurer un bon niveau de qualité dans les services offerts à la population
- communiquer efficacement avec la population

Concernant ce thème les actions suivantes ont été menées depuis 2018 :

Un défibrillateur a été mis en place à l'extérieur de la salle de sport et plusieurs sessions de formation BLS/AED ont été organisées et financées par la commune en vue de former une partie des habitants de Vufflens-la-Ville aux gestes de premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur.

Création d'un règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires. Les revenus générés par ces taxes devraient permettre de payer en partie notre cotisation à l'Office du Tourisme du Gros-de-Vaud.

Concernant le service à la population on peut relever notamment une évolution du site internet de la commune plus dynamique et fonctionnel.

Et bien sûr le développement de la zone en Marteley qui allie services de proximité et cohésion sociales.

Sécurité de chacun

- assurer la sécurité des piétons, des cyclistes et des écoliers
- maintenir un faible taux de criminalité sur le territoire communal

Une commission « mobilité sécurisée » a été nommée suite au postulat « Enjeux d'une mobilité sécurisée » déposé en novembre 2019. Des rencontres entre la Municipalité et la commission ont eu et auront lieu afin de travailler de concert sur ces questions de sécurité.

Des flyers sur les bonnes pratiques que doivent adopter les enfants sur le chemin de l'école sont en phase de finalisation et seront distribués à l'ensemble de la population ainsi qu'aux élèves dès la rentrée scolaire 2021.

Une ligne de pédibus a été mise en place en février 2020 entre Moulin de la Palaz et le collège.

Le règlement général de police de la commune a été mis à jour.

Mobilité et connectivité

- encourager la mobilité douce
- faciliter l'accès aux transports publics et P+R

Sur ce thème, un point important est le préavis sur l'équipement nécessaire aux transports publics, accepté par le Conseil communal. La desserte en transports publics sera grandement améliorée, notamment par la connexion à la ligne 58 de bus TL Cossonay-Bussigny, ainsi que par un meilleur horaire CFF.

Infrastructures

- rénover les infrastructures vieillissantes
- maintenir à niveau le parc matériel communal
- maintenir la capacité des infrastructures à un niveau suffisant

Concernant ce thème un nombre important d'actions ont pu être menées sur ces 3 années écoulées :

- Pour le collège : la rénovation de l'appartement en vue de sa relocation, rénovation de la cuisine et de la salle des maîtres, réfection du préau du collège et une toute nouvelle place de jeux qui fait le bonheur des élèves comme des enseignantes.
- Au niveau du domaine de l'eau : remplacement des compteurs d'eau par une nouvelle génération permettant les relevés à distance, remplacement du forage de la canalisation d'eaux claires entre les chemins des Mainnesses et des Grands Champs, remplacement de la conduite d'eau potable de la route du Moulinet, remplacement des vannes principales du réseau d'eau dans la chambre de l'église.
- Au niveau des routes : mise en service de la RC 177 et réfection de la RC 176, réfection totale des tapis bitumineux aux 3 entrées du village.
- Pour les bâtiments communaux : début de mise en passe d'une partie d'entre eux (maison de commune, salle de sport, église), réfection du refuge, changement de l'horloge de l'église, réfection totale de la piste de 100 mètres.

Durant ces trois années toutes ces actions ont pu être entreprises et menées à bien par la Municipalité afin de répondre et de développer les différentes thématiques de la vision globale à 10 ans.

Bien évidement des thèmes restent encore à aborder et à développer, cela restera une priorité pour la nouvelle Municipalité durant la législature 2021-2026.





Nette amélioration de l'offre en transports publics

Après des années de lutte, en vue de bénéficier de transports publics dignes de ce nom, la Municipalité a reçu un courrier particulièrement agréable de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) nous annonçant ce qui suit :

La halte CFF de Vufflens-la-Ville bénéficiera, dès le 12 décembre prochain, d'une cadence horaire à la demi-heure de et pour Lausanne. Chaque heure, dès 5.49 à 00.15, nous aurons un train aux 49 et 15 en direction de Lausanne ainsi qu'un train en provenance de Lausanne pour Yverdon-les-Bains aux 06 et 40. Ces trains seront ceux des lignes RER S1 et S5 Lausanne-Yverdon-les-Bains-Grandson. Durant les week-ends des trains dits de nuit feront également arrêt à Vufflens. Cependant, les trains de et pour Vallorbe ne s'arrêteront plus à Vufflens. La correspondance est néanmoins assurée à Cossonay-Penthalaz avec un temps d'attente de seulement 5 minutes dans un sens et 7 minutes dans l'autre.

La ligne de bus CarPostal 56, Bussigny-Mex, via la zone industrielle de Vufflens-Aclens et notre halte CFF, 3 bus le matin et 4 en fin de journée, sera exploitée, dès le 12 décembre, par les TL. Elle ne desservira plus Mex Village mais Mex Faraz (entreprise Bobst). Par ailleurs, les horaires seront planifiés en fonction des trains en provenance et destination d'Yverdon-les-Bains afin d'offrir une bonne liaison pour le personnel de Bobst en provenance du Nord-vaudois. Les correspondances sont idéales à la halte de Vufflens-la-Ville. Pour nos habitants de Vufflens, qui empruntent cette ligne 56 pour se rendre à Lausanne, la correspondance ne sera plus assurée à Vufflens mais à Bussigny.

Une nouvelle ligne 58, exploitée par les TL, sera mise en service le 15 août prochain à raison de 18 paires de courses quotidiennes du lundi au vendredi. Elle permettra la desserte du nouveau gymnase de Bussigny et le transport scolaire de nos élèves sur Penthalaz et Cossonay. Dès le 12 décembre 8 paires de courses, soit une course toutes les deux heures, circuleront également les samedis et dimanches.

Ne jetez pas votre vélo



Echallens accueillera en 2022 une étape du **Tour de Romandie**

Afin de décorer notre région, **Echallens Région Tourisme** récupère vos vieux vélos voués à être jetés.

Avant de vous en débarrasser, merci de voir auprès des **responsables de déchèterie** où les entreposer.

Vous pouvez aussi nous contacter:

021 881 50 62 | region@echallens-tourisme.ch



EMONDAGE DES HAIES ET ELAGAGE DES ARBRES

Emondage des haies

- a) à la limite de propriété
- b) à une hauteur maximale de 0.60m lorsque la visibilité doit être maintenue et 2m dans les autres cas.

Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5m de hauteur et à 1m à l'extérieur.
- b) au bord des trottoirs : à 2,50m de hauteur et à la limite de propriété.



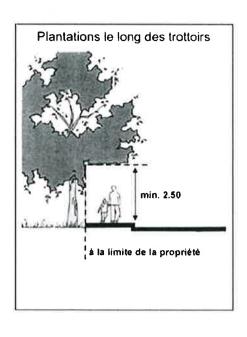
L'éclairage public doit être dégagé de toutes branches.

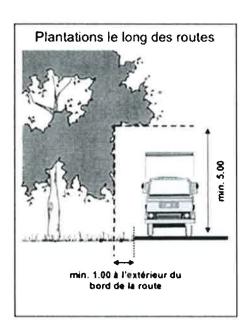
Parcelles incultes

Suivant les art. 123 à 128 et 142, alinéa 8 du code rural et foncier du 8.12.1987, les parcelles incultes doivent être nettoyées et fauchées afin qu'elles ne portent pas préjudice aux fonds voisins.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ces travaux le plus rapidement possible,

dernier délai au 31 juillet 2021, faute de quoi ils pourraient être dénoncés et ces tâches exécutées d'office à leurs frais.









La Municipalité de Vufflens-la-Ville

vous convie à la Fête Nationale le **samedi 31 juillet 2021** à l'extérieur de la grande salle de Vufflens-la-Ville

(annulée en cas de mauvais temps information à la Une du site internet le 29.07.2021)

Programme « Fête nationale »

19h00 Apéritif de bienvenue offert par la Commune

Aubade présentée par l'Harmonie du Pontet

19h45 : Repas préparé par la Jeunesse de Vufflens-la-Ville et

offert par la commune à ses habitants sur inscription

(boissons non comprises)

Au menu:

Rôti de porc à la broche, gratin de pommes de terre, salades

21h15	Allocutions
21h30	Formation du cortège aux lampions et flambeaux
22h00	Feu traditionnel

22h15 Retour à la place de fête pour les personnes désirant prolonger la soirée.

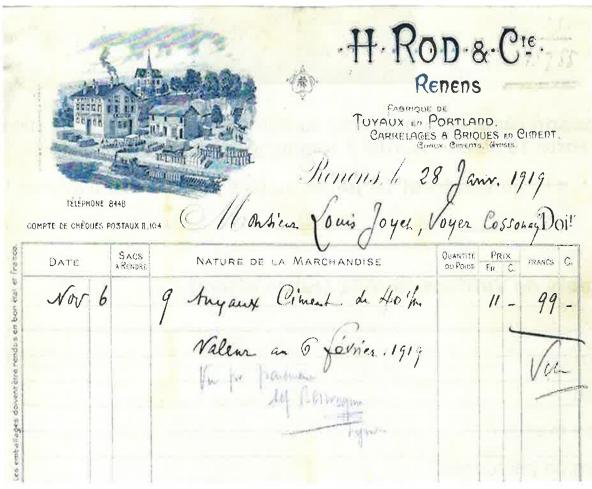


Coupon réponse à retourner au Bureau communal sis à la rue de la Poste 10 ou par courriel à <u>commune@vufflens-la-ville.ch</u>

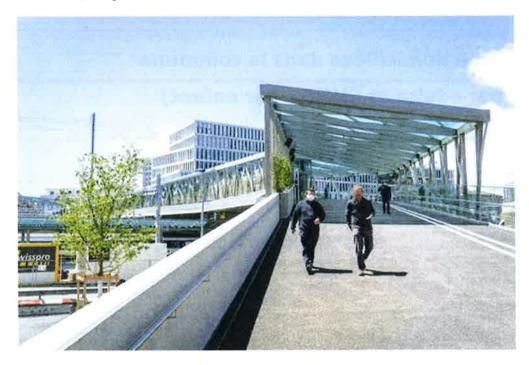
d'ici au vendredi 16 juillet au plus tard - merci d'avance!

Habitants de	vuttiens-la-ville (repas offert)
Nom:	
Prénom :	
Adresse:	
Adresse mail:	
Nombre de per	rsonnes:
adultes:	enfants (jusqu'à 12 ans) :
	ж
Personnes no	on domiciliées dans la commune
(CHF 12 par	adulte et CHF 5 par enfant)
Nom :	Prénom :
Adresse mail:	
Nombre de per	rsonnes:
adultes :	enfants (jusqu'à 12 ans) :

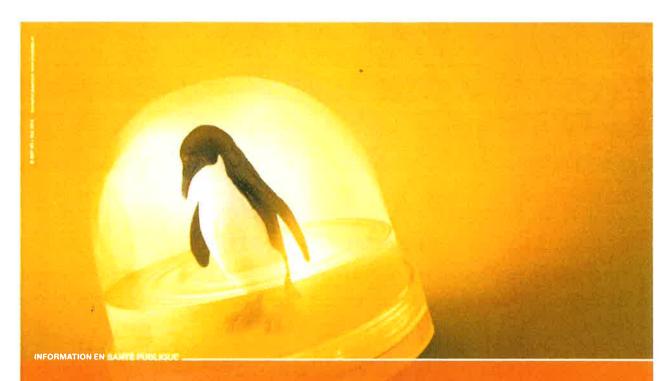




Gare de Renens, il y a un siècle



Récente inauguration de la passerelle piétonne



CANICULE RESTER AU FRAIS



CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS

Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps



Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde 0848 133 133
- En cas d'urgence vitale appeler le 144

Canton de Vaud

www.vd.ch/canicule

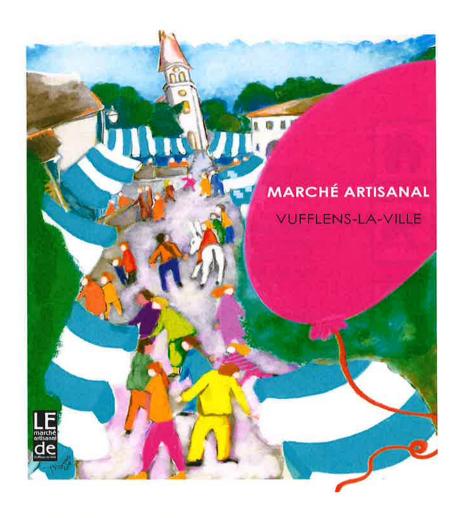


L'action coup de balai à Vufflens-la-Ville aura lieu cette année le

11 SEPTEMBRE 2021

Un tout-ménage particulier vous parviendra dans le courant du mois d'août 2021, afin que chacun qui souhaite y participer puisse s'inscrire

* * * * * *



En raison des restrictions sanitaires toujours en vigueur, le comité du GSL a décidé de reporter le marché 2021 au **samedi 27 août 2022**



Pourquoi, quand et où tenir mon chien en laisse?

Merci pour votre geste, vous contribuez à la protection de la faune sauvage

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues, C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1° avril au 15 juillet. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.







Votre chien peut être emporté à tout moment par son instinct naturel de chasse. De petits animaux, comme des diseaux qui nichent au sol, peuvent être ses proies. Même s'il provoque uniquement la fuite d'un animal sauvage, il se peut que ce dernier abandonne ses petits après avoir été dérangé.



Il est nécessaire que votre chien puisse avoir des moments pendant lesquels s'ébattre. Des communes mettent à disposition des espaces où vous pouvez lâcher votre chien. En dehors de la période de reproduction et d'élevage des jeunes, votre chien peut être en liberté sous votre contrôle en forêt et dans les prairies attenantes situées en zone agricole, sous réserve d'autres réglementations spécifiques au site.

- Direction générale de l'environnement -



CONNAÎTRE LES GESTES QUI SAUVENT Cours BLS/AED

En Suisse, chaque heure, une personne est victime d'un arrêt cardiaque!

Le cours BLS-AED (Basic Life Support - Automated External Defibrillation) est une formation aux premiers secours, qui se concentre sur la réanimation cardiopulmonaire et l'utilisation du défibrillateur automatique.

Ouvert à tous, ce cours constitue le plus haut niveau de formation à la réanimation cardiopulmonaire pour les non-professionnels en Suisse.

Le but général du cours est de vous permettre de prendre les premières mesures en cas d'urgence (étouffement, malaise, crise cardiaque, etc..)

Une formation vous est proposée par le Service de Défense Incendie et de Secours de la Région Venoge le 9 octobre 2021 de 8h00 à 12h00 à la salle de sport de Vufflens-la-Ville.

Cette formation d'une durée de 4 heures est dispensée par des professionnels de la santé en activité (médecins, infirmiers, ambulanciers).

Le coût des cours BLS est entièrement pris en charge par la Commune et le Conseil Communal pour les habitants de Vufflens-la-Ville : CHF 100.-/personne, maximum 18 personnes (4 heures).

A l'issue de cette formation vous obtiendrez une certification d'une validité de deux ans.

Toute personne intéressée par la formation est priée de s'inscrire auprès du Bureau communal par mail à commune@vufflens-la-ville.ch jusqu'au 3 septembre 2021

SBB CFF FFS

Cossonay-Penthalaz (Islettaz)

Le chantier d'assainissement du pont sur la Venoge commence en avril. Il permet d'augmenter la durée de vie de la structure et de répondre aux normes de sécurité actuelles. Pour des raisons de sécurité et d'exploitation, certains travaux doivent être planifiés de nuit.

Travaux de nuit prévus du 24.04.2021 au 13.09.2021

* * * * * * *

Heures de levée des boîtes aux lettres publiques à partir du 30 mai 2021

Commune Vufflens-la-Ville



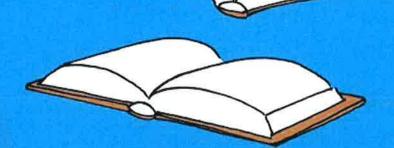
Désormais, la Poste effectue la levée de la plupart des boîtes aux lettres publiques lors de la tournée de distribution, du lundi au vendredi entre 8h00 et 12h00. Par conséquent, de nouvelles heures de levée s'appliquent.

Dans le tableau, vous trouverez la liste des anciennes et des nouvelles heures de levée pour chaque localité de la commune. Les levées des boîtes aux lettres le soir ou le week-end sont également indiquées le cas échéant. Les informations contenues dans la liste sont fournies à titre indicatif.

En scannant le code QR, vous accédez à la recherche de site, qui vous permet de localiser les différentes boîtes aux lettres publiques et de consulter leurs heures de levée respectives en tout temps.

		Heures de levée anciennes			Heures de levée à partir du 30 mai 2021		
Site	Localité	Lu-Ve	Sa	Di	Lu-Ve	Sa	Di
Chemin des Grands-Champs 2	1302 Vufflens-la-Ville	09:00	08:00		09:00		
Moulin de la Palaz 8	1302 Vufflens-la-Ville	08:00	08:00		09:00		
Rue de la Poste 10	1302 Vufflens-la-Ville	18:00	08:00		09:00		
Rue de Marteley 6	1302 Vufflens-la-Ville	18:00	11:00		18:00	11:00	

Passeport vacances paroissial paroissial



Les paraboles de Jésus

des histoires pour grandir



Lundi

Partager ses talents

Jeux sportifs collaboratifs

Mardi

Chercher avec passion

Chasseau trésor

Mercredi |

Construire avec sagesse

Construction d'une cabane

Jeudi

Prendre soin des autres Visite d'un

refuge pour tortues

Vendredi

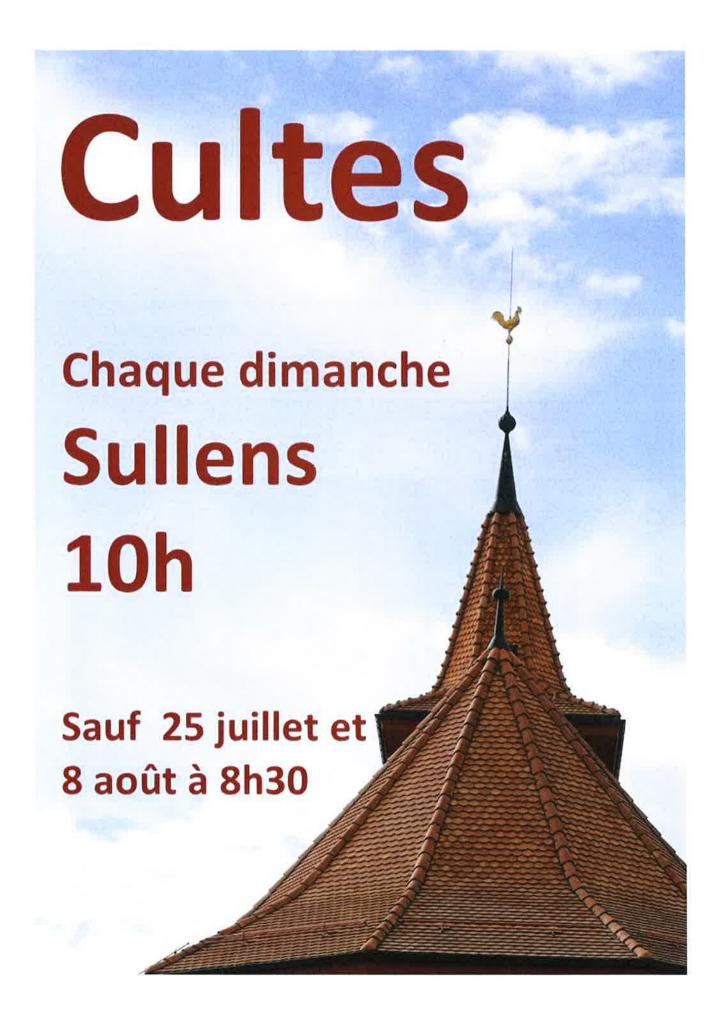
多用或更加制度

Préparation d'un festin

- Du 16 au 20 août 2021
- De 9h à 17h
- Enfants de 6 à 12 ans

Informations **Inscriptions**











PRIORITE SUR LA QUALITE Les résidents de Vufflens-la-Ville ont un accès vraiment privilégié à cet art martial de très haute qualité qui est reconnu mondialement : initiation pour enfants et adultes, jusqu'à la prestigieuse ceinture noire de cette très belle discipline

- **ENFANTS**: initiation
 - O BASES POUR P'TIT NINJA WARRIORS (dés 4 ans) JEUDI
 - O INITIATION AU KARATE DU JAPON (dés 6 ans) JEUDI
 - JEUX DE COMBATS SPORTIFS (dés 8 ans) MERCREDI

Nous proposons aussi des formations pour ADULTES!

Information: 079 3013138 (14h-16h) ou www.ekts.ch



INEDIT EN SUISSE ROMANDE : LES KATAS D'OKINAWA!



- O Gymnastique préparatoire : une tradition au Japon avec L'Art du Kata!
- O Les chorégraphies japonaises de Kyoto et d'Okinawa (dés 40 ans)
- O Apprendre le sport efficacement mais avec élégance (dés 16 ans)

ADULTES, SENIORS & AINES (+60 ans)

Information: 079 3013138 (14h-16h) ou www.kata-art.ch

« **L'Art du Kata** au Japon est utilisé pour apprendre un mouvement sous la forme d'une gym douce »

« Les adultes et les ainés, éprouvent un réel plaisir à répéter les mouvements esthétiques lorsqu'il sont pratiqués dans le soucis de la tradition japonaise! »



SKATE PARK VUFFLENS-LA-VILLE Nos jeunes font la UNE





FSG VUFFLENS-LA-VILLE

Recherche de moniteurs:

Nous recherchons pour la rentrée d'août 2021 deux moniteurs/monitrices responsables de nos groupes :

« Gymnastique enfantine »
 Le cours a lieu les mardis de 17h30 à 18h30

« Gymnastique aux agrès 2 plaisir »
 Le cours a lieu les mercredis de 18h45 à 20h

N'hésitez pas à nous contacter !!!

Renseignements:

Présidente : Shashi Lasserre 079/793.11.68

Responsable technique: Caroline Jaugey 078/685.16.00

Mail: fsg.vufflens@bluewin.ch

Venez rejoindre notre équipe ! Nous avons besoin de vous !

Horaires des leçons de gym Année scolaire 2021-2022

Nos cours reprennent la semaine du 30.08.2021

Complet

Gymnastique Parents-enfants: Le mardi de 16h30 à 17h30

Dès 2 ans 1/2

Gymnastique Enfantine: Le mardi de 17h30 à 18h30

Pour les enfants de 1P et 2P

Gymnastique aux agrès 1: Le mercredi de 17h00 à 18h00

Pour les enfants de 3P à 6P

Gymnastique aux agrès « compétition » Le mercredi de 17h45 à 19h00

Gymnastique aux agrès 2 « plaisir »: Le mercredi de 18h45 à 20h00

Pour les enfants dès la 7P

Jeunes Gymnastes mixtes: Le jeudi de 17h30 à 18h45

Pour les enfants de 3P à 6P

Sport-Athlé mixte: Le mardi de 18h30 à 19h45

Pour les enfants de 7P à 9P

Multi Sports mixtes : Le jeudi de 18h45 à 20h00

Pour les adolescents dès la 10P

Interval training mixte:

Le mardi de 20h00 à 21h00

Cours cardio musculaire

De 14 à 99 ans

Présidente : S. Lasserre 079/793.11.68 Caissière : N. Jaquier 079/604.97.11

www.vufflens-la-gym.ch (les demandes d'admissions sont à remplir directement sur notre site)

Pour nous contacter par mail: fsg.vufflens@bluewin.ch





Prêt gratuit avec la possibilité de prolonger et réserver des livres

HORAIRE

Lundi et jeudi

17h - 18h:30

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE VUFFLENS-LA-VILLE

La bibliothèque vous propose un espace FACILE À LIRE principalement pour les adultes.



VOUS Y TROUVEREZ:

- Romans courts
- Documentaires divers
- 🔪 Livres en gros caractères
- Livres illustrés
- Biographies tocile à lire
- Etc...





Ouverture pendant les vacances scolaires

Jeudi 17h - 18h30



La boulangerie Le Petit Fournil vous proposes des paniers de marchandises (viennoiseries, sandwichs, pièces salées, etc.) d'une valeur de CHF 18.- au prix de CHF 6.-.

Les réservations se font le jour même avant 16h.

À retirer au laboratoire de 18h à 18h15, du lundi au vendredi (veuillez prendre des contenants).

Si cela vous intéresse, veuillez m'envoyer un message et je vous mettrai sur le groupe whatsapp prévu à cet effet.

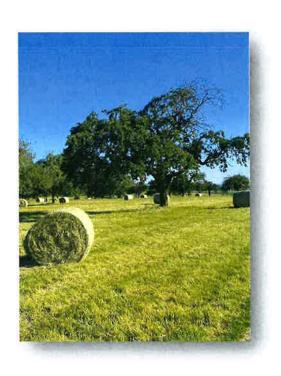
Sandrine Brulhart

* * * * * * *

L'administration communale sera fermée du 26 juillet au 1er août

www.vufflens-la-ville.ch

Nous vous souhaitons...









...un bel été à tous